

Communiqué de Presse

Communauté de Communes
Aunis Atlantique

Marans, le 5 novembre 2019

Contacts CdC Aunis Atlantique :

Service communication, presse :

Juliette Grinard

06 83 43 95 80

juliette.grinard@aunisatlantique.fr

Service Urbanisme et Aménagement :

Emilie ANTHOINE

05 46 09 71 03

emilie.anthoine@aunisatlantique.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT (PLUi-H)

EXPOSITION ITINERANTE : Phase 3 « Outils réglementaires »

Depuis fin 2016, la Communauté de Communes Aunis Atlantique élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat – PLUi-h. Ce document de planification se veut être un outil réglementaire avec une stratégie de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir. Il est aussi indispensable pour maîtriser la consommation foncière des espaces agricoles et fixer les règles générales d'occupation du sol.

Après avoir conçu le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durables, la dernière étape était la construction des documents réglementaires élaborés en étroite collaboration avec les communes, marquée par l'arrêt du PLUi-H par le conseil communautaire du 23 Octobre 2019 à l'unanimité.

Ces outils réglementaires, ce sont des plans de zonage, des règles écrites, des orientations d'aménagement et de programmation, des actions sur le volet habitat...

Retrouvez le dossier du projet arrêté du PLUi-H sur le site Internet de la CdC Aunis Atlantique – rubrique Grands Projets.

Les partenaires publics et les communes ont maintenant trois mois pour donner leur avis sur le projet de PLUi-H arrêté.

En parallèle, nous vous invitons à visiter l'exposition accessible dans 10 communes du territoire vous permettant de découvrir l'esprit de construction de ces outils réglementaires. Voici les premières dates :

- ⇒ **Du 4 au 18 novembre 2019 à la Mairie de La Ronde**
- ⇒ **Du 18 au 27 novembre 2019 à la Mairie de Courçon**
- ⇒ **Du 27 novembre au 9 décembre 2019 à la médiathèque d'Angliers**
- ⇒ **Du 9 au 18 décembre 2019 à la Mairie de St Sauveur d'Aunis**
- ⇒ **Du 18 décembre au 6 janvier 2020 à la Mairie de Marans**

